

« Vos démarches en ligne » – Mode d'emploi

Pour déposer votre demande de subvention pour le téléservice
« **Classe Sportive Départementale** »,
vous devez faire une demande en ligne sur le site dédié et sécurisé suivant :
<https://vosdemarches.seine-et-marne.fr>

1a

Si vous ou votre comité disposez déjà d'un compte, connectez-vous avec celui-ci en entrant vos identifiants.

OU BIEN

1b

Sinon, créez votre compte en cliquant sur le bouton « **Créer votre compte personnel** ». Après création de votre compte, vous recevrez par email un lien d'activation, sur lequel vous devez cliquer pour activer votre compte.

2

Connectez-vous. Vous arrivez sur la page « **VOS DEMANDES** »

3a

*** **ASTUCE** *** : vous pouvez désormais chercher DIRECTEMENT le téléservice avec un mot-clé dans la page « **RECHERCHER** » du menu !

3b

Vous pouvez consulter **vos demandes existantes** en cliquant sur la carte dédiée.

OU BIEN

3c

Vous pouvez aussi faire une **nouvelle demande**. Sélectionnez le profil « **Association** » (3c), puis votre comité et/ou association (3d), puis le téléservice recherché.



Si le nom de votre comité et ou/association ne figure pas, merci de contacter le
01.64.14.55.20 ou le 01.64.14.78.78
pour demander le rattachement de votre compte à votre comité et/ou association.

4

Une fois le téléservice sélectionné, un formulaire apparaît. Une fois toutes les étapes renseignées, cliquez sur le bouton « **Terminer** ». Votre demande a bien été envoyée pour traitement. Vous pourrez la retrouver dans la page « **VOS DEMANDES** ».